

- prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique;
- mesures de renforcement de la confiance en vue de faciliter la réduction des forces en Europe et ailleurs.

Une fois de plus, au cours de la présente session -- et à la Conférence du désarmement -- le Canada recherchera des progrès rapides sur des questions d'une importance cruciale pour chacun de nous. Parmi elles, c'est peut-être sur la question d'une interdiction totale des armes chimiques que l'accord est le plus proche. Il s'agit là d'une question d'une importance vitale, qui a fait l'objet de propositions constructives, et à propos de laquelle aucun obstacle insurmontable n'empêche la conclusion rapide d'un accord. Nous continuerons de participer à la recherche de moyens efficaces garantissant l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins exclusivement pacifique. Le Canada continue d'aspirer à un traité d'interdiction complète des essais nucléaires, objectif fondamental en matière de contrôle des armements. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada a déclaré devant l'Assemblée générale, le 24 septembre dernier, qu'un traité d'interdiction des essais représente un objectif en direction duquel des mesures concrètes peuvent et devraient être prises dès maintenant. Nous estimons que le moyen de parvenir à cet objectif consiste à engager immédiatement un processus, étape par étape, sans conditions préalables, vers un traité d'interdiction complète qui soit durable, mutuellement acceptable et vérifiable. Des progrès en direction de la limitation et de la cessation de tous les essais sont essentiels.

Le Canada assigne un rang de priorité élevé à la nécessité de renforcer davantage le régime de non-prolifération nucléaire, afin de prévenir le risque de propagation de la technologie des armements nucléaires, et de réduire par tous les moyens possibles les risques d'un désastre accidentel provoqué par des armes nucléaires. Bien que la réaffirmation du Traité de non-prolifération à la conférence d'examen de 1985 nous ait grandement encouragés, nous sommes conscients de la nécessité de l'application, par les Etats dotés d'armes nucléaires, de l'Article VI sur la cessation de la course aux armements.

Dans le long et complexe combat pour la paix, deux questions dominent toutes les autres: désarmement et